

DEPARTEMENT DU NORD

**SYNDICAT MIXTE du SCOT SAMBRE AVESNOIS**

SOUS PREFECTURE  
D'AVESNES/HELPE



25 FEV. 2022

ARRIVEE

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du COMITE SYNDICAL**

**SEANCE du Lundi 21 Février 2022**

Date de la convocation : 14 Février 2022

L'an 2022, le vingt-et-un février à 18H30, le Comité Syndical s'est réuni au Pôle Tertiaire Intercommunal de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois à Avesnes sur Helpe sur la convocation de son Président Monsieur Benjamin SAINT-HUILE.

- Nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 39
- Nombre de présents : 17
- Nombre de votants : 18

(Fonctionnement dérogatoire des organes délibérants en période Covid-19 : le quorum passe à un tiers et les élus peuvent être porteurs de deux pouvoirs au lieu d'un).

**DELIBERATION N° 22-03- REFERENCE : SP/CM**

**OBJET : Affectation des résultats de l'exercice 2021**

EPCI	TITULAIRES		SUPPLEANTS			
Agglo Maubeuge Val de Sambre  (21)		Bernard	BAUDOUX		Arnaud	BEAUQUEL
	X	Alain	BOUILLIEZ		Grégory	BELAZIZ
	X	Pascal	CHABOT		Emmanuelle	DELABRE
		Benoît	COURTIN		Thierry	DEPARIS
		Arnaud	DECAGNY		Claude	DUPONT
	X	Serge	GUILLAUME		Jean	DURIEUX
	X	Michel	HANNECART		Michel	DUVEAUX
		Fatiha	KACIMI		Hugo	GEORGES
		Nicolas	LEBLANC		Jacques	LAMQUET
		Patrick	LEDUC		Jean-Pierre	LEBLANC
		Thérèse	PECHER		Michel	LEFEBVRE
		Fabrice	PIETTE		Marjorie	MAHIEUX
		Thomas	PIETTE		Jean-Claude	MARET
		Marie-Pierre	ROPITAL		Claude	MENISSEZ
	X	Ghislain	ROSIER		Patrick	MOULART
	X	Benjamin	SAINT-HUILE		Alexandre	PAREE
		Lucien	SERPILLON		Vincent	PETIT
		Jacques	THURETTE		Brigitte	RASSCHAERT
	Sylvie	TOURNAY	X	Jean-Louis	SIMON	
X	Didier	WILLOT		Grazielle	VANBELLE	
	Stéphane	WILMOTTE		David	ZELANI	
CC Cœur de l'Avesnois  (5)		Antoine	BADIDI		Sandra	BROGNET
	X	Christine	BASQUIN		Vincent	JUSTICE
		Hervé	LASPALAS		Maxime	LOUGUET
		Sébastien	SEGUIN	X	Claude	ROYAUX
	X	Freddy	THERY		Wilfrid	SALMON
CC du Pays de Mormal  (8)		Guislain	CAMBIER		Georges	BROXER
	X	Francine	CAUCHETEUX		Bertrand	FLAMENT
		François	ERLEM		André	FREHAUT
		Alain	GERARD		Benoit	GUIOST
		Marie Sophie	LESNE		Pierrette	GUIOST
	X	Jean Pierre	MAZINGUE		Gautier	MEAUSOONE
	X	Dominique	QUINZIN		René	QUINZIN
	X	Anthony	VIENNE		Didier	ROGEAU
CC Sud Avesnois  (5)		Mickaël	HIRAUX		Jean Guy	BERTIN
		Sylvain	OXOBY		Patrick	LANDA
	X	Jean Luc	PERAT		Thierry	REGHEM
		Aurélie	PEROT		Amandine	TROCLET
	X	Benoît	WASCAT		Benjamin	WALLERAND

Pouvoirs :

CCCA

Sébastien SEGUIN à Benjamin SAINT-HUILE



**Le Conseil Syndical du Syndicat Mixte du SCoT Sambre Avesnois :**

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
- Vu l'article 8 de la loi n° 99-1126 du 28 décembre 1999 ;
- Vu le compte administratif ainsi que le compte de gestion de l'exercice 2021
- Vu les résultats de l'exercice 2021 tel que présenté à l'aide des tableaux ci-dessous en section de fonctionnement et en section d'investissement ;

**Considérant :**

- qu'il y a lieu de reporter ces résultats et de les affecter au budget primitif 2022

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

**APPROUVE :**

- la reprise au budget primitif 2022 des résultats de l'exercice 2021 pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.
- l'affectation du résultat 2021 de la section de fonctionnement correspondant à un excédent de 15.908,69 € à la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté ».
- l'affectation du solde d'exécution cumulé de la section d'investissement de 21.822,87 € à la ligne budgétaire 001 « excédent d'investissement reporté ».
- Tel que le résume les tableaux ci-contre

**EXERCICE 2021**

<b>Section de fonctionnement</b>	
Dépenses	293 745,89 €
Recettes	285 488,76 €
Résultat	- 8 257,13 €
Excédent (+) ou Déficit (-) N-1	24 165,82 €
<b>Excédent (+) ou Déficit (-) N</b>	<b>15 908,69 €</b>

<b>Section d'investissement</b>	
Dépenses	289 788,86 €
Recettes	336 018,23 €
Résultat	46 229,37 €
Excédent (+) ou Déficit (-) N-1	- 24 406,50 €
<b>Excédent (+) ou Déficit (-) N</b>	<b>21 822,87 €</b>
<b>Report N</b>	<b>- €</b>
	<b>21 822,87 €</b>

**EXERCICE 2022**

<b>Affectation solde</b>	<b>15 908,69 €</b>
en section de fonctionnement	
à inscrire au BP 22 - art. 002 exc. Fonct. Reporté	

<b>Affectation solde</b>	<b>21 822,87 €</b>
en section d'investissement	
à inscrire au BP 22 - art. 001 exc. Inv. Reporté	

Ainsi fait et délibéré en séance au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
 Transmis à la Sous-Préfecture le **23 FEB. 2022**  
 Publiée ou notifiée le **23 FEB. 2022**  
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Pour extrait conforme,  
**Le Président,**  
**Benjamin SAINT-HUILLE**  
 SYNDICAT MIXTE  
 du SCOT  
 SAMBRE AVESNOIS  
 Mairie d'Avesnes-sur-Helpe

